

**COMMUNE  
DE  
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 080714 Création  
CCJ's**

Séance du **14 JUILLET 2008**

Présents : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.  
Mme et MM. MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,  
DUMONGH, DEHONT, Echevins.  
Monsieur Carl LUKALU, Président du CPAS  
siégeant avec voix consultative.  
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,  
DUPONT, DELFORGE, DEMEURE, DEPASSE,  
~~SERVAIS~~, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,  
VAN DEN BERGHE, GARITTE-VERMEYEN,  
VANDAMME, DELCOURT, ~~PAQUET~~, RICHET,  
~~VRANKEN~~, DRUINE, Conseillers communaux.  
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

---

**S.P. n° 6 - PARTICIPATION : Création d'un Conseil Consultatif des Jeunes et d'un Conseil Consultatifs des Ados – Règlements – Approbation - Décision**

---

Le Conseil Communal, en séance publique ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1122-30, L1122-32 et L1122-35 ;

Considérant que la démocratie locale, et l'apprentissage de celle-ci, constitue un élément fondamental dans le cadre global du respect des différences, de la tolérance et de l'écoute d'autrui, ainsi que dans la lutte contre toute forme d'extrémisme ou d'exclusion ;

Vu la délibération du Conseil communal du 24 juin 2002 décidant de créer un Conseil Consultatif de la Jeunesse ;

Considérant qu'au vu de l'expérience, il s'indique de scinder ce Conseil Consultatif en deux, selon des tranches d'âge distinctes ;

Considérant que pourraient dès lors être créés un Conseil Consultatif des Jeunes et un Conseil Consultatif des Ados ;

Vu le projet de Règlement de ces deux Conseil Consultatifs proposés par le Collège communal ;

Pour ces motifs,

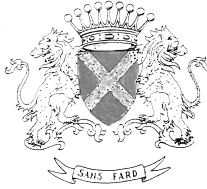
Après en avoir délibéré,

**DECIDE, à l'unanimité :**

**Article 1**

De créer :

- un Conseil consultatif des Jeunes ;
- un Conseil Consultatif des Ados.



**COMMUNE  
DE  
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 080714 Création  
CCJ's**

Séance du **14 JUILLET 2008**

**Présents** : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.  
Mme et MM. MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,  
DUMONGH, DEHONT, Echevins.  
Monsieur Carl LUKALU, Président du CPAS  
siégeant avec voix consultative.  
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,  
DUPONT, DELFORGE, DEMEURE, DEPASSE,  
SERVAIS, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,  
VAN DEN BERGHE, GARITTE-VERMEYEN,  
VANDAMME, DELCOURT, PAQUET, RICHET,  
VRANKEN, DRUINE, Conseillers communaux.  
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

---

**S.P. n° 6 - PARTICIPATION : Création d'un Conseil Consultatif des Jeunes et d'un Conseil  
Consultatifs des Ados – Règlements – Approbation - Décision**

---

**Article 2**

D'en approuver le Règlement, tel que repris en annexe.

**Article 3**

De transmettre copie de la présente délibération :

- au Secrétaire communal ;
- au Receveur communal ;
- au service Participation ;
- à M. J-L De Munter, pour publication.

Ainsi fait en séance, date que dessus.

**PAR LE CONSEIL**

**Le Secrétaire Communal,  
(s) G. CUSTERS.**

**Le Président,  
(s) J-M BUCKENS**

**Le Secrétaire Communal,**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le Bourgmestre ff,**

**G. CUSTERS.**

**J-M BUCKENS.**